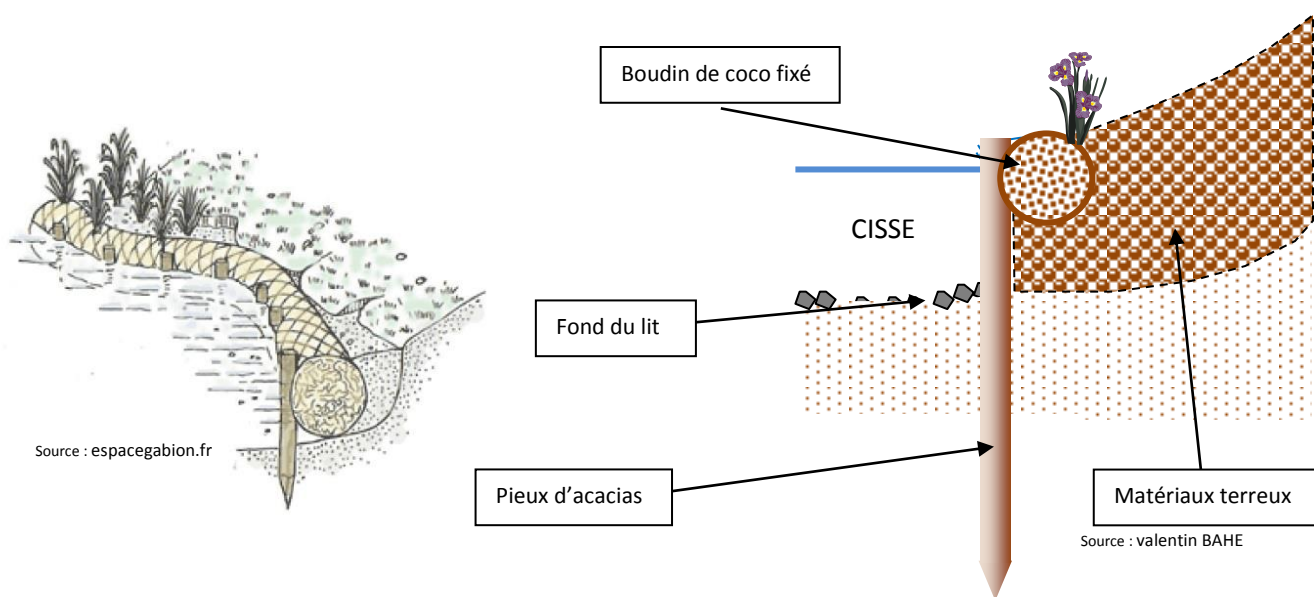


# FICHE TECHNIQUE

## LA FASCINE DE COCO (FaC)

La mise en place de boudins de coco est une protection du pied de berge réalisée avec des « chaussettes » en coco. Ce sont des protections temporaires (le temps que le racinaire des végétaux prennent le relais), biodégradables, contre l'érosion des berges. Les boudins de coco permettent en outre de s'adapter, par leur souplesse, au profil des berges



Source : espacegabion.fr



## Mise en œuvre

### Phase n°1 – Implantation des pieux

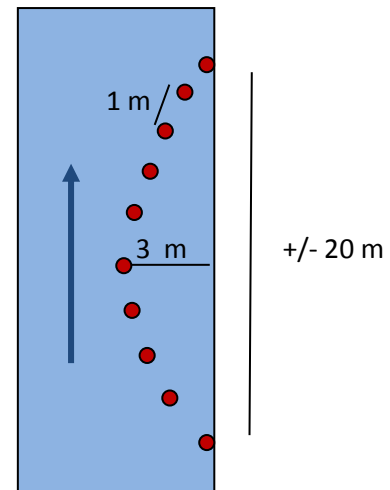
Les pieux doivent être **enfoncés sur une profondeur d'au moins 50 cm** dans le fond du lit du cours d'eau à **intervalles réguliers de 1 m environ** (espacement entre les pieux).

L'implantation des pieux constitue la délimitation de la nouvelle berge. La Partie la plus large de la banquette doit se situer **au maximum au milieu du lit mineur actuel et au minimum au 1/3** du lit mineur actuel (selon contraintes d'enfoncement et besoins en matériaux terreux).

La forme de la banquette doit être la plus « douce possible » **en évitant les angles**, particulièrement à la jonction amont avec l'ancienne berge.

La longueur de la banquette créée doit respecter les tracés indiqués sur le terrain (+/- 20 mètres).

La partie aérienne des pieux sera ensuite tronçonnée à la fin du chantier pour un meilleur rendu esthétique.

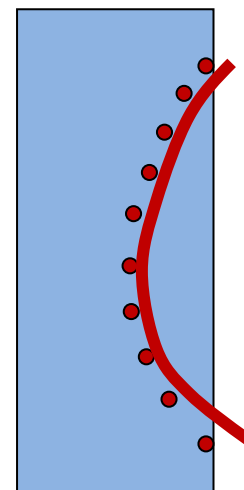


### Phase n°2– Mise en place des fascines coco

Les boudins de coco seront positionnés derrière les pieux (coté berge) et liaisonnés avec les pieux avec le fil de fer afin d'éviter leur soulèvement par les crues.

Afin de garantir une bonne tenue dans le temps, les « fascines » situés aux extrémités de la banquette seront **intégrés dans l'ancienne berge**.

Le haut des fascines en coco doit atteindre **le niveau d'eau d'étiage** (niveau d'eau en été), de manière à ce que la totalité du boudin soit dans l'eau pour favoriser la meilleure reprise possible des hélrophytes à implanter en phase 4 du projet.



### Phase n° 3– Garnissage et retalutage de la nouvelle berge

L'espace situé entre le boudin coco et l'ancienne berge sera comblé par la terre et retaluté en pente douce en partant du haut de la fascine jusqu'au haut de l'ancienne berge de manière à créer un espace de développement du cortège floristique classique d'un bord de cours d'eau.

### Phase n° 4– Végétalisation de la nouvelle berge

La bande riveraine sur la nouvelle berge située immédiatement derrière la fascine sera renforcée par la plantation de plants d'hélrophytes (Iris, Joncs, Carex) à raison d'un plant tous les 50 cm sur 2 rangées en quiconque. Le reste de la banquette sera ensemencé en herbacés.